

BUDGET PARTICIPATIF, VIVRE ENSEMBLE

Le budget participatif n'attend plus que vos votes !

Mis en ligne le **jeudi 04 octobre 2018**

Depuis le 1er octobre, le budget participatif de la ville de Brest est entré dans sa deuxième phase, celle des "Like". Désormais, place aux votes des habitants, lesquels, avec leurs "coups de cœur", présélectionneront 30 des 174 projets déposés. Prêts ? Votez !



Avec **plus de 200 projets déposés** sur le [site internet créé pour l'occasion](#), la première édition du budget participatif brestois imaginé par la ville de Brest a rimé avec succès citoyen. « *Au final, 174 d'entre eux ont été validés. Quant à ceux qui n'ont pas franchi le cap, c'est parce que, de manière générale, ils n'entraient pas dans le cahier des charges du budget participatif* », précise Christine Walid, pilote technique de cette première saison du budget participatif.

Les 174 autres, eux, ont donc brillamment passé le premier sas, car respectant les contraintes, notamment, de **relever de l'intérêt général**, de **correspondre à des projets d'investissement et non de fonctionnement**, ou de **respecter la limite des 150 000 euros dédiés à leur réalisation**.

« *Reste que, validés ou non, tous ces projets ont une valeur de boîte à idées pour la collectivité, en permettant de faire remonter ce que les Brestoïses attendent pour leur ville. En cela, cette première édition est également une réussite* », s'est réjoui Thierry Fayret, adjoint au maire de Brest en charge des finances.

Votez jusqu'au 31 octobre...

Le budget participatif est donc entré dans sa deuxième phase, la plus importante pour les porteurs de projets, puisque **leurs idées pour la ville sont désormais soumises aux votes des habitants**. « *Cela signifie que, jusqu'au 31 octobre, les habitants de Brest peuvent distribuer des coups de cœur sur autant de projets qu'ils le souhaitent* », explique encore Christine Walid.

Début novembre, une liste d'au minimum 30 projets, retenus sur le nombre de like récoltés, sera officialisée.

Suivra alors une phase d'études de faisabilité technique et financière menée avec les porteurs de projets et les services de la collectivité. « *Rappelons également que, parmi la règle du budget participatif, il est stipulé que **chaque quartier de la ville devra pouvoir compter sur deux projets réalisés*** », précise Thierry Fayret.

Puis à partir du 18 janvier !

Le **vote final se déroulera ensuite à compter du 18 janvier**. Un **vote physique sera également organisé le 26 janvier à l'hôtel de ville de Brest, salon Richelieu**.

La phase de réalisation des projets pourra alors débuter, en s'appuyant sur **l'enveloppe de 500 000 euros débloquée pour le budget participatif**. « *Ce qui signifie donc que les projets seront réalisés jusqu'à épuisement de l'enveloppe, et que la limite des 30 projets que nous nous sommes fixés pourra se voir étendue... En tout cas, parmi les projets validés, il y a de très belles choses, très diverses, originales, ou ludiques* », conclut Thierry Fayret.



Liste des idées du Budget participatif



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest
2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2

02 98 00 80 80

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30